

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table.—Copie d'un arrêté en Conseil, passé sous les prescriptions de la Loi de secours, 1934, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 170, du 31 janvier 1934: autorisant paiement de \$50,000 à la province de la Saskatchewan pour secours aux célibataires sans asiles, distribué par la commission de secours de la Saskatchewan.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont présentés séparément, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 6, Loi modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.—M. *Duranleau*.

Bill No 7, Loi modifiant la Loi des pêcheries, 1932.—M. *Duranleau*.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Gobeil, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King; et l'amendement de M. Gardiner audit amendement.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Maloney.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

GEORGE BLACK,

Orateur.